



CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP-15 et CMP-5) COPENHAGUE (DANEMARK): 7-18 décembre 2009

RAPPORT DE MISSION

1. Introduction

Conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Copenhague (Danemark) a accueilli du 7 au 18 décembre 2009, la 15^{ème} session ordinaire de la Conférence des parties à la CCNUCC et la 5^{ème} Session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto (KP/CMP5). Cette conférence a connu une très forte mobilisation de la communauté internationale. En plus des Parties et observateurs accrédités à la Convention, une multitude de représentants d'ONG et des médias étaient présents à Copenhague. On y a dénombré plus de 20.000 participants à la rencontre et recensé environ 30.000 manifestants issus des ONG environnementales.

En marge de la COP-15 et de KP/CMP5, des évènements parallèles et des stands d'exposition ont été organisés par certaines Parties et différentes organisations internationales et régionales.

Compte tenu des enjeux de cette conférence, environ 130 chefs d'Etats et de Gouvernements y ont pris part.

La sous-région Afrique Centrale était fortement représentée à la conférence avec la participation des délégués et Ministres de tous les pays membres de la COMIFAC, des représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, du Secrétariat Général de la CEEAC, du REPAR et de la société civile.

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC était représenté à ces évènements de Copenhague par MM. Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif ; Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint et Michel NDJATSANA, Expert Climat.

Au cours de la COP-15 et de KP/CMP5, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé des réunions quotidiennes de délégués des pays membres de la COMIFAC, une réunion de concertation des Ministres de l'espace COMIFAC en charge des forêts et/ou de l'environnement, un évènement parallèle sur « le développement de l'initiative REDD en Afrique Centrale sur le thème : opportunités et défis » et participé à quelques évènements parallèles d'intérêt organisés ou co-organisées avec d'autres institutions . Aussi, a-t-il participé à l'atelier préparatoire aux négociations organisé par l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF).

Le présent rapport présente la synthèse de la participation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à ces différents segments de la COP-15 et KP/CMP5.

2. Atelier de préparation aux négociations

En vue de la tenue de la 15^{ème} session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, un atelier de préparation aux négociations pour les négociateurs des pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), organisé par cette institution et son organe subsidiaire, l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) a eu lieu le 5 décembre 2009 à l'hôtel Crowne plaza, Copenhaguen Towers de Copenhague.

L'objectif de cet atelier préparatoire était de faire une lecture collective de l'ordre du jour et des enjeux de la Conférence de Copenhague

Au cours de cet atelier, les documents de base qui ont servi de support pour les présentations et les discussions ont été le « Guide du négociateur », document exposant les enjeux de la COP-15 et de la KP/CMP5 et la « Note de décryptage #3 ». Les principaux animateurs de l'atelier étaient MM. Pierre RADANNE (FUTUR FACTEUR4) et Frédéric Grognon (Ecoressources).

Compte tenu de l'importance de cet atelier pour le renforcement des capacités des points focaux climat de la sous-région, sept (07) points focaux climat, un représentant du Secrétariat Exécutif et des représentants du secteur privé et d'ONG de l'espace COMIFAC ont participé à la rencontre.

Malgré le fait qu'ils n'aient pas été informés par les organisateurs, une présentation sur la participation des Etats de l'espace COMIFAC aux négociations sur le climat, a été préparée séance tenante par quelques points focaux et présentée par le point focal climat du Cameroun.

Le bilan de cet atelier a été très positif car il a permis aux participants, et particulièrement aux points focaux climat, de s'exprimer (la langue de travail étant le français) et de mieux appréhender les enjeux de la Conférence de Copenhague.

Recommandation pour la COMIFAC :

Le Secrétariat Exécutif doit poursuivre la mise à la disposition des points focaux climat de manière systématique des informations ayant un intérêt certain pour eux.

3. Organisation des réunions d'encadrement des Négociateurs et Délégués de l'espace COMIFAC

Dans le cadre des négociations de la COP 15 et en vue de permettre une participation plus active des délégués des pays d'Afrique Centrale, le Secrétariat Exécutif a mobilisé avec l'appui financier de la GTZ un bureau d'expertise internationale, en l'occurrence le cabinet Ecoressources. A cet effet, trois (03) experts d'Ecoressources ont été mis à disposition du 06 au 14 décembre pour encadrer les délégués de la sous-région dans les négociations.

Dans le cadre de cet appui, une réunion préparatoire aux négociations a eu lieu le 06 décembre dans l'après-midi à Clarion Hotel Copenhaguen et à laquelle ont pris part les délégués des pays de la COMIFAC, les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les représentants du Secrétariat Général de la CEEAC. Cette première réunion de contact animé par les experts de Ecoressources avait pour objectifs principaux de faire le point sur les principaux enjeux, de clarifier les intérêts des pays de la COMIFAC sur la base des documents issus de la Conférence extraordinaire des Ministres de l'espace CEEAC/COMIFAC de septembre 2009 à Kinshasa (RDC) et des différentes soumissions envoyées au Secrétariat de la Convention, de passer en revue les points d'intérêts individuels, d'établir et adopter un programme de travail pour la semaine.

Cette réunion a été suivie à partir du 07 jusqu'au 12 décembre par des réunions quotidiennes tenues de 09h à 10h dans une salle de réunion du Palais de conférence (salle KNUD LUNDBERG - Bella Center) attribuée par les organisateurs à la demande du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Ainsi, au cours de cette semaine, les experts d'Ecoressources ont, conformément aux termes de référence de l'offre de service, contribué à :

- l'analyse des positions des différentes Parties et groupes majeurs;
- l'évaluation de la participation quotidienne des délégués des pays de la COMIFAC aux négociations ;
- la proposition d'orientations stratégiques appropriées pour permettre aux négociateurs de faire prendre en compte leurs préoccupations dans le nouvel Accord lors des négociations

Dans le cadre de cet accompagnement des points focaux, une quinzaine de mémos techniques a été produite par Ecoressources (le rapport technique général est disponible).

Compte tenu du taux de participation journalière des points focaux et des autres délégués des pays de l'espace COMIFAC, l'on peut conclure, en attendant l'évaluation de cette expérience par les principaux concernés (points focaux climat), que cet appui a été bénéfique pour le renforcement des capacités des délégués de la sous-région.

4. Réunion de concertation des Ministres en charge de l'environnement et/ou des forêts des pays de l'espace COMIFAC

Le 13 décembre 2009 de 09h00 à 13h00, s'est tenue à l'Hôtel Clarion Copenhagen une réunion de concertation des ministres de l'environnement et/ou des forêts de la COMIFAC dans le cadre de la 15^{ème} Conférence des Parties à la convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Cette réunion de concertation qui était conjointement organisée par la COMIFAC et la CEEAC était présidée par le Ministre Emmanuel BIZOT, Président en exercice de la COMIFAC.

Les Ministres et Experts des pays suivants ont pris part à la rencontre : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC et Tchad. Ont également pris part à la réunion l'Honorable Paul Martin et Mme Clotilde NGOMBA, respectivement Co-président et coordinatrice du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC).

Après le mot de bienvenue prononcé par le Général Louis SYLVAIN-GOMA, Secrétaire Général de la CEEAC les objectifs de la réunion ont été énoncés par le Président en exercice de la COMIFAC. Ainsi, les objectifs de la réunion étaient de faire le point sur l'état d'avancement des négociations et de présenter les points de convergence et de divergence par rapport aux préoccupations des pays d'Afrique Centrale. Ensuite, une déclaration a été faite par le Très Honorable Paul MARTIN.

A la suite de cette introduction, une communication sur l'état des négociations a été faite par M. Joseph AMOUGOU, point focal climat du Cameroun. Les points saillants qui ont émergé des échanges sont résumés comme suit :

- Le REDD+ doit continuer à être promu par les pays du Bassin du Congo compte tenu qu'il intègre les préoccupations relatives à la déforestation, la dégradation, la conservation, l'aménagement durable et l'augmentation du stock de carbone ;
- Le REDD doit être considéré comme une stratégie de développement des pays d'Afrique Centrale ;
- L'Afrique est restée solidaire et il est important de maintenir cette unité ;
- Le financement de l'adaptation et de l'atténuation (REDD, etc.) est une préoccupation majeure des négociations et il faudrait que les pays de l'annexe I prennent leur responsabilité en apportant des financements conséquents pour la réduction des émissions de GES ;
- Les fonds mis à la disposition des pays de la COMIFAC, notamment les fonds du FFBC doivent nécessairement impliquer les gouvernements des pays de la sous-région afin de s'assurer que leur utilisation cadre avec les priorités nationales ;
- Pour l'approche politique de mise en œuvre du REDD, le consensus est encore recherché entre l'échelle nationale et l'approche infra-nationale, malgré le fait que la position de la COMIFAC soit claire à ce sujet à savoir, privilégier les deux approches pour tenir compte des circonstances de chaque pays ;
- Le secteur privé des pays de la COMIFAC doit être suffisamment impliqué dans le processus de transfert de technologie ;
- Le plan de convergence doit être révisité en vue d'une prise en compte explicite des questions climat ;
- Les forêts du Bassin du Congo ne sont pas destinées à être mises sous cloche. Pour cela, il n'est pas question d'accepter des compensations, mais plutôt des financements pour soutenir les efforts déjà engagés par les pays ;
- Les pays du bassin du Congo ont réalisé des efforts considérables en matière d'aménagements forestiers et de certification forestière. Ces efforts doivent être davantage promus afin de mobiliser au niveau international des financements additionnels pour le Bassin du Congo ;
- Les pays de la COMIFAC doivent, en plus des questions de forêts du Bassin du Congo, être solidaires des préoccupations relatives au Lac Tchad.

5. Les événements parallèles

5.1. L'événement parallèle COMIFAC

Le 11 décembre 2009 s'est tenu dans la salle Victor Borg de Bella Center (lieu de tenue de la COP 15), l'évènement parallèle organisé par la COMIFAC avec l'appui de GAF, de la GTZ et de la facilitation du PFBC sur le thème « Développement de l'initiative REDD en Afrique Centrale : opportunités et défis ».

Cet évènement a été un succès au niveau de l'affluence du public venu nombreux pour prendre part à la rencontre et aussi par la présence des Ministres en charge des Forêts et de l'environnement de la sous-région ainsi que du Ministre en charge de la Coopération Economique et du Développement Economique de la République Fédérale d'Allemagne. On estimerait à environ 350, le nombre de participants à la rencontre.

Les points suivants ont constitué les principaux moments de cet évènement parallèle :

- La session introductive avec les mots de bienvenue ou de circonstance prononcés respectivement par le Ministre Emmanuel BIZOT, Président en exercice de la COMIFAC, M. Louis Sylvain-GOMA, Secrétaire Général de la CEEAC et M. Dirk Niebel, Ministre de la Coopération Economique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne ;
- La session des exposés au cours de laquelle les quatre présentations ci-après ont été délivrées :
 - Les résultats préliminaires et les perspectives du projet pilot REDD au Cameroun par MM. Joseph Amougou et Thomas Häusler,
 - Les résultats préliminaires de l'étude sous-régionale sur la modélisation du REDD dans le Bassin du Congo par M. Michael Obersteiner ;
 - La proposition d'extension du projet REDD en République du Congo et au Gabon par MM. Georges Boudzanga et René Siwe ;
 - L'état d'avancement d'ONU-REDD en RDC par M. Vincent Kasulu.
- La session de conclusion où les commentaires et conclusions ont été faits par les Ministres José BONONGE ENDUNDO et Henri DJOMBO respectivement Ministres en charge de l'Environnement de la République Démocratique du Congo et de la République du Congo et Professeur Wangari Maathai, Co-préidente du FFBC et ambassadeur de bonne volonté pour les forêts du Bassin du Congo.

A cause des contraintes de temps, un exposé sur un projet REDD en cours au Gabon n'a pas pu être présenté.

5.2 Evènement parallèle CCR-OFAC-COMIFAC

Le Centre Commun de recherche de l'Union Européenne a organisé en collaboration avec l'OFAC et sous l'égide de la COMIFAC, un évènement parallèle le 07 décembre de 18h à 20 heures à la salle Monnet au pavillon de l'Union Européenne. Le thème central de cet évènement portait sur « les préoccupations du REDD dans le Bassin du Congo : à travers une opérationnalisation de l'observatoire des forêts d'Afrique Centrale ».

Au cours dudit évènement modéré par M. Frédéric Achard, quatre communications ont été présentées sur les sujets ci-après :

- Les besoins régionaux des pays du Bassin du Congo pour le suivi et le reporting des stocks et flux de carbone dans le secteur forestier par M. Martin TADOUM ;
- L'OFAC : un centre de référence régionale pour les politiques forestières par M. Philippe Mayaux ;

- Les changements du couvert forestier au niveau national et régional dérivés de la télédétection : les premières estimations entre 1990, 200 et 2005 par Pr. Pierre Defourny

- Les premières estimations de stocks de carbone dans les forêts du Bassin du Congo : une combinaison des données in situ et géospatiales par M. Denis Sonwa.

Ces exposés ont été suivis par des échanges riches et participatifs à travers une table ronde animée par MM. Danilo Mollicone et Vincent Kasulu.

5.3 Evénement parallèle GAIA

L'intérêt pour cet événement parallèle se justifie par le fait qu'il concernait les biocarburants comme source d'énergie saine et bon marché pour les ménages, avec comme impact direct la baisse de la pression sur la biomasse solide habituelle (bois, résidus de cultures, etc.).

Au cours de cet événement parallèle qui a eu lieu le 08 décembre 2009, les experts ont révélé des chiffres alarmants de décès dus à la fumée issue de la combustion de biomasse solide (2 millions environ dont 800 000 sont des enfants en dessous de 05 ans) et informé les participants que ces fumées sont aussi à l'origine de maladies pulmonaires (pneumonies) et respiratoires.

Les foyers améliorés fabriqués en Suède et utilisant du méthanol sont déjà vulgarisés en Ethiopie, au Nigeria et au Brésil.

5.4. Evénement parallèle de la BAD-CBFF

La BAD a organisé conjointement avec le FFBC un événement parallèle de haut niveau le 14 décembre 2009 à l'hôtel Marriott de Copenhague (de 12h à 14h30). Cet événement portait sur la réponse globale du FFBC à la crise climatique. Il a mobilisé de hautes personnalités politiques de la sous-région et du monde.

Au cours de cet événement, les allocutions de bienvenue ont été prononcées par le Très Honorable Paul MARTIN et Professeur Wangari Maathai, co-présidents du FFBC. A la suite de ces allocutions, une déclaration sur l'importance du FFBC a été délivrée par M. Donald Kaberuka, Président de la BAD. Puis, un exposé liminaire sur l'importance des forêts du Bassin du Congo dans le contexte post Kyoto et en réponse à la crise climatique a été présenté par Mme Cyrie Sendashonga du CIFOR. Aussi, un discours présentant les perspectives du Bassin du Congo a été prononcé par le Ministre Henri DJOMBO au nom de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSOU, Président de la République du Congo.

Après ces différentes allocutions et déclarations, d'autres interventions sous forme de panel d'échanges ont été enregistrées. C'est le cas des déclarations du Ministre Emmanuel BIZOT, Président en exercice de la COMIFAC, du Prince Albert 1^{er} de la Principauté de Monaco, du Vice-Président du Burundi, du Général Louis SYLVAIN-GOMA, Secrétaire Général de la CEEAC, de M. Ibrahim Thiaw de PNUE, du représentant du PNUD, du représentant de la FAO, du représentant des peuples autochtones d'Afrique Centrale, etc.

Des différentes interventions, quelques points mis en exergue se présentent comme suit :

- Les forêts du Bassin du Congo ont besoin d'un soutien financier et ceci passe par le financement du plan de convergence et le renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Il y a nécessité que les projets soient mis en œuvre de manière satisfaisante et transparente afin de bénéficier de la confiance des bailleurs de fonds ;
- Le renforcement des capacités en gestion, en particulier des ONG, est nécessaire.

Ledit évènement a été immédiatement suivi par un autre organisé exclusivement par la BAD sur le thème « promouvoir la résilience climatique dans le développement africain ».

6. Participation aux travaux en plénière

Compte tenu des dispositions de la COP et KP/MOP, certaines négociations se déroulaient à huis clos entre les parties à la Convention ou au Protocole de Kyoto. Par contre, certaines sessions se faisaient en plénière à l'instar des sessions d'ouverture de la COP et la session de déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement.

Le Secrétariat Exécutif a pris part à ces différentes sessions plénières et a, à cet effet, suivi avec beaucoup d'intérêt la déclaration de S.E. Meles Zenawi, agissant en qualité de porte-parole du Groupe Afrique. De même, les déclarations des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la COMIFAC ont été très appréciées.

7. Perspectives

Après deux semaines de discussions, les négociations ont été transformées en un « dialogue de sourds » à un moment où l'on espérait que des engagements fermes et acceptables de réductions d'émissions de CO₂ par certains principaux pays pollueurs (Etats-Unis, Inde et Chine) permettraient de conclure un Accord ambitieux et équitable sur le climat. Ce n'est qu'après l'intervention et la mobilisation de certains Chefs d'Etat qu'un Accord politique a été convenu tardivement le 18 décembre. Il s'agit beaucoup plus d'une déclaration d'intention doublée d'un engagement financier. Le texte issu du sommet de Copenhague fixe à 2°C la limite du réchauffement planétaire d'ici à 2050, mais n'accompagne pas cet objectif de contraintes quant aux émissions de gaz à effet de serre. Il prévoit un financement rapide et collectif de la part des pays industrialisés, à hauteur de 30 milliards de dollars sur trois ans à partir de 2010 au titre de ressources nouvelles et supplémentaires aux pays les plus vulnérables. Il est prévu par ailleurs que l'enveloppe s'élèvera progressivement à 100 milliards de dollars d'ici 2020, en priorité aux pays vulnérables. Il est prévu que 20% de ces financements puissent soutenir les efforts de déforestation dans les pays tropicaux (REDD).

En attendant la COP 16/KP-CMP 6 qui sera organisée au Mexique en fin 2010 pour conclure un Accord légalement contraignant, il est prévu une réunion intersessionnelle à Bonn en Allemagne en juin 2010 pour relancer les négociations.

8. Conclusion

Malgré une relative déception à cause de l'absence d'accord mondial sur le climat à l'issue de la COP 15/KP-CMP 5 de Copenhague, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est satisfait du rôle qu'il a joué. En effet, le Secrétariat Exécutif a été très actif au cours de cette conférence, tant à travers l'organisation d'évènement parallèle, que l'organisation de réunions de concertations et la facilitation de l'appui aux négociateurs des pays de la COMIFAC. Dans ce dernier cas en particulier, il s'agira de tirer les leçons de cette expérience et d'identifier les stratégies et actions futures pour permettre l'avènement d'un groupe de travail climat structuré et efficace, conformément aux orientations de la conférence extraordinaire des Ministres en charge des Forêts, de l'Environnement et du Plan des pays d'Afrique Centrale des 14 au 15 septembre 2009 à Kinshasa (RDC).

Fait à Yaoundé le 23 décembre 2009

Martin TADOUM

Michel NDJATSANA

Secrétariat Exécutif COMIFAC